

**Câbles sous-marins.**—Six câbles transocéaniques ont leur terminus au Canada, dont cinq sur le rivage de l'Atlantique et un sur le littoral du Pacifique. C'est en 1866 que ces câbles démontrèrent leur utilité commerciale, qui n'a cessé de s'accroître depuis lors. Les câbles de l'Atlantique appartiennent à des compagnies dont les capitaux sont partiellement anglais et partiellement américains; le câble du Pacifique reliant le Canada à l'Australie et à la Nouvelle-Zélande existe depuis 1902 et appartient à un consortium des gouvernements de la Grande-Bretagne, de la Nouvelle-Zélande, de l'Australie et du Canada.

**Stations radiotélégraphiques.**—On trouvera dans le tableau 69 le nombre, le site et la portée en milles marins des stations de télégraphie sans fil du Canada et de Terre-Neuve. Elles sont de deux catégories; celles appartenant au gouvernement et les stations commerciales. Quant aux premières une distinction est établie dans le tableau 69 entre celles exploitées directement par le gouvernement et celles dont l'exploitation est confiée à la compagnie Marconi. Les stations commerciales se subdivisent en publiques et particulières.

Le tableau 70 énumère les vapeurs de l'Etat canadien pourvus d'installations radiotélégraphiques et indique leur rayon d'action. Un service transatlantique de télégraphie sans fil est fourni par la station de *Glace Bay, N.-E.*, qui communique avec *Ongar, Essex, Angleterre*. Le tarif est légèrement inférieur à celui des câbles sous-marins.

Le tableau 71 est consacré aux radiogrammes transmis et aux dépenses occasionnées par les postes de l'Atlantique, du Pacifique et des grands lacs. En l'année 1925-26 il a été transmis 353,966 messages contenant 6,335,664 mots, comparativement à 388,305 contenant 7,020,685 mots en 1924-25.

**69.—Stations radiotélégraphiques autorisées au Canada, exercice terminé le 31 mars 1926.**

Nom de la station.	Situation.	Portée en milles marins.
<b>STATIONS APPARTENANT AU GOUVERNEMENT.<sup>1</sup></b>		
<b>CÔTE ORIENTALE.</b>		
Belle Isle, Terre-Neuve <sup>2</sup> .....	Détroit de Belle Isle.....	250
Point Amour, Terre-Neuve*.....	Détroit de Belle Isle.....	150
St-John, N.-B. <sup>2</sup> .....	Red-Head, N.-B.....	250
Cape Race, Terre-Neuve*.....	Atlantique Nord.....	400
Grindstone Island, Qué*.....	Golfe St-Laurent (îles de la Madeleine).....	200
Fame Point, Qué*.....	Golfe St-Laurent.....	250
Clark City, Qué*.....	Golfe St-Laurent.....	250
Pointe-au-Père, Qué*.....	Fleuve St-Laurent.....	250
Grosse-Ile, Qué*.....	Fleuve St-Laurent.....	100
Québec, Qué*.....	Fleuve St-Laurent.....	150
Montréal, Qué*.....	Fleuve St-Laurent.....	200
Cap Sable, N.-E.*.....	Atlantique Nord.....	250
North Sydney, Cap Breton*.....	North Sydney, Cap Breton.....	100
Camperdown, N.-E.*.....	Entrée du port d'Halifax.....	250
Ile du Sable, N.-E.*.....	Atlantique Nord.....	300
Louisburg, N.-E. <sup>3</sup> .....	Près de Glace Bay, N.-E.....	1,000
Louisburg, N.-E. <sup>3</sup> .....	Près de Glace Bay, N.-E.....	1,000
Louisburg, N.-E. <sup>3</sup> .....	Près de Glace Bay, N.-E.....	1,000
<b>Stations indicatrices de direction.</b>		
Canso D/F.....	Nouvelle-Ecosse.....	150
Cape Race D/F.....	Terre-Neuve.....	250
Chebuco D/F.....	Nouvelle-Ecosse.....	150
Saint John D/F.....	Nouveau-Brunswick.....	150
St. Paul Island D/F.....	Nouvelle-Ecosse.....	150
Yarmouth D/F.....	Nouvelle-Ecosse.....	150
Belle Isle D/F.....	Détroit de Belle Isle.....	250

<sup>1</sup> Le gouvernement exploite quelques-unes seulement des stations qui lui appartiennent, les autres sont exploitées par la compagnie Marconi et sont indiquées par un \*.

<sup>2</sup> Cette station est la même que celle de St. John D/F qui apparaît ci-dessous, mais elle figure sous deux en-têtes afin de faire connaître sa double fonction; toutefois elle n'est comptée qu'une fois dans le tableau 72.

<sup>3</sup> Petite station du littoral, appartenant à la Compagnie canadienne Marconi, et exploitée par elle.